**Ecole fondamentale annexée Arlon**
Rue de Sesselich, 83 - 6700 Arlon
**Téléphone**: 0032/63.245.021
**Mail** : ecolefondamentale@ar-arlon.be

**Arlon, le 27 août 2021**

*Concerne :* **Organisation de la rentrée scolaire 2021-2022**

Madame, Monsieur,
Chers parents,

Bien que notre Ministre de l'Education, Madame Caroline DESIR, a décidé de nous faire repasser en code VERT, la circulaire 8212 cadre l'organisation dans laquelle nous allons devoir reprendre.

Cette circulaire stipule que :

- La présence de tiers dans l'école doit encore et toujours être limitée au nécessaire ;
- Il convient de limiter autant que possible les rassemblements avant et après l'école ;

Vous l'aurez compris, cette année encore, le traditionnel accueil des parents et des enfants sur la cour de l'Orée ainsi que le discours de rentrée ne pourront malheureusement pas se tenir.
Je détaillerai plus bas, les aménagements prévus pour permettre l'accueil des élèves lors de la rentrée.

Comme indiqué plus haut, nous reprendrons l'école en **code VERT**. Cela signifie qu'il y a un certain allègement des mesures. Néanmoins, quelques normes doivent continuer à être respectées STRICTEMENT.

Pour récapituler :

- 100% des élèves peuvent fréquenter l'école en même temps ;
- Apprentissages en présentiel ;
- L'accueil des tiers, dont la présence n'est pas nécessaire au fonctionnement de l'école, est limité au strict minimum et ce en adéquation avec les mesures sanitaires à respecter ;
- Les activités extra-muros sont autorisées ;
- Les repas chauds peuvent être servis ;
- Les cours de natation sont autorisés dans le respect des protocoles sport ;
- L'hygiène des mains reste renforcée ;
- L'aération et la ventilation régulières des locaux ;
- Le port du masque est OBLIGATOIRE dans les espaces intérieurs pour les membres du personnel et externes à l'établissement. Les élèves NE doivent PAS porter le masque. **Le masque doit TOUJOURS être porté par les parents qui doivent entrer dans l'école** (sur RDV UNIQUEMENT) ;
- Il convient de limiter autant que possible les rassemblements avant et après l'école ;
- Les réunions avec les institutrices/teurs ou la direction doivent se faire sur RDV. Pour cela, il est conseillé de passer par le biais du journal de classe de votre enfant ou d'envoyer un mail ;
- L'accueil extra-scolaire organisé par l'ASBL « Un accueil pour tous » (7h-8h30 et 16h-19h) est organisé normalement ;

- L'internat poursuit son activité en fonction du rythme des cours ;

## 1. Déroulement de la rentrée des classes, le mercredi 1er septembre 2021 :

### ❖ POUR LA SECTION PRIMAIRE

### Pour le Verger :

La rentrée des classes se fera le 1er septembre à 8h45.

Tous **les élèves de P5 et P6** devront entrer dans l'établissement par la grille du grand parking. Les enseignant(e)s accueilleront les élèves dès la grille et les guideront jusqu'à la cour du Verger via le chemin de ronde. Je vous rappelle qu'aucun parent ne peut rentrer dans l'école. Vous devrez donc rester à la grille.

La sortie scolaire se fera à 11h40, toujours par la grille du grand parking. Je vous demanderai, pour le jour de la rentrée, de compléter une carte de sortie provisoire (*jointe à ce courrier*). Sans carte ou indications de votre part, les enfants seront automatiquement orientés vers l'accueil extra-scolaire.

Nous procéderons ainsi pour les entrées et sorties scolaires jusqu'à nouvel ordre.

Pour les **élèves de P4**, nous ferons une rentrée différée **pour ce 1er septembre uniquement**. Ils seront accueillis par les institutrices de P4 *(Mesdames Nathalie CHERON – P4A et Catherine CREMER – P4B)* à partir de 9h00 près de la grille du grand parking. Les institutrices accueilleront vos enfants et les conduiront jusqu'à leurs classes au Verger. Malheureusement, je vous rappelle que vous ne pourrez pas pénétrer dans les bâtiments. Je vous demanderai donc de rester derrière la grille.

### Pour l'Orée :

La rentrée des classes se fera le 1er septembre à 8h45.

Tous **les élèves de P2 et P3** devront entrer dans la cour de l'Orée par la petite grille verte à partir de 8h30.

Les institutrices accueilleront les élèves. Je vous rappelle qu'aucun parent ne peut rentrer dans l'école. Vous devrez donc rester à la grille.

Il est demandé à ce que tous les élèves soient présents pour **8h45 sur la cour de l'Orée**. Ils seront alors pris en charge par les institutrices.

En fin de matinée, à 11h40, les élèves se trouveront sur la cour de l'Orée. **L'entrée des parents**, dans l'école, **se fera par la grille habituelle**. Un seul membre de la famille est autorisé à entrer dans la zone trottinettes pour venir rechercher son enfant. **Vous devrez porter un masque pour pouvoir entrer dans l'établissement, tout en respectant la distanciation physique**.

C'est Monsieur MORENO *(éducateur)* qui vous fera entrer par petit groupe *(afin d'éviter un rassemblement trop important et permettre une sortie plus fluide)* et vous devrez vous placer sur les marquages présents au sol *(dans la zone trottinettes)* pour attendre votre enfant. Je vous demanderai, pour le jour de la rentrée, de compléter la carte de sortie provisoire (*jointe à ce courrier*). Sans carte ou indications de votre part, les enfants non-repris seront automatiquement orientés vers l'accueil extra-scolaire.

Nous procéderons ainsi pour les entrées et sorties scolaires jusqu'à nouvel ordre.

Pour les **élèves de P1**, nous ferons une rentrée différée pour ce 1er septembre uniquement. Ils seront accueillis par les institutrices de P1 *(Mesdames Anne-Catherine REMY – P1A, Marieke SCHLUNTZ – P1A et Laurie PIRET – P1C)* à partir de 9h00 dans la zone trottinettes de la cour de l'Orée. Ils y auront accès en passant par la petite grille verte à côté de mon bureau. A titre exceptionnel, les parents pourront accompagner leurs enfants dans la cour en **respectant scrupuleusement la distanciation sociale et le port du masque**. Une fois vos enfants pris en charge par les institutrices, je vous demanderai de quitter rapidement la cour.

## ❖ POUR LA SECTION MATERNELLE

La rentrée des classes se fera le 1er septembre à partir de 8h30 pour les M2 et M3.

Tous **les élèves de M2 et M3 devront être conduits par les parents jusqu'au préau.** Dès lors, ils seront accueillis et pris en charge par les titulaires de M2 et M3 *(Mesdames Fabienne DEOM, Laurence CARON, Ingrid RONGVAUX et Marcia NOZERET).*

Il y aura une rentrée différée pour les **élèves de M1** pour ce 1er septembre uniquement. Ils devront être conduits, à partir de 9h15, par les parents jusqu'à la porte de l'aile droite du bâtiment *(Madame Valérie LIGOT).*

**Un seul membre de la famille devra accompagner l'élève, tout en respectant le port du masque et la distanciation sociale**. Je vous demanderai également de ne pas trop vous éterniser afin d'éviter le regroupement de parents sur la cour.
La sortie scolaire se fera dès 11h30. Les élèves de Mme Valérie LIGOT (classe Accueil-M1) devront être repris à la porte de l'aile droite. Les élèves de M2 de Mme Laurence CARON devront être repris au niveau de la porte de l'aile gauche du bâtiment.
Les élèves des classes de Mesdames Fabienne DEOM, Ingrid RONGVAUX et Marcia NOZERET devront être repris au niveau du préau. Nous procéderons ainsi pour les entrées et sorties scolaires jusqu'à nouvel ordre.

**Quels que soient les points d'entrée et de sortie, je vous demanderai de ne pas trop vous éterniser aux abords des grilles afin d'éviter les regroupements de parents.**

## 2. Mesures sanitaires qui seront d'application à partir du mercredi 1er septembre :

Dès leur arrivée en classe, les enfants devront se laver ou se désinfecter les mains. Des distributeurs de gel hydro-alcoolique ont été placés dans chaque classe. Il y a également un lavabo avec du savon à disposition et des serviettes jetables.

Je vous rappelle qu'il est INDISPENSABLE de s'assurer que votre enfant ne présente aucun symptôme de maladie avant de le déposer à l'école.
En cas de suspicion de cas, un tracing est réalisé par la médecine scolaire. Si le PMS estime que votre enfant est contact à bas ou haut risque, vous en serez avertis par mail et appel téléphonique.

## 3. L'obligation scolaire dès la 3ème maternelle :

Je profite de ce courrier pour vous rappeler que **tous les élèves de 3ème maternelle et de primaire** sont soumis à **l'obligation scolaire**. Cela signifie que **toute absence de moins de 3 jours** devra être justifiée par le ***justificatif d'absence de l'école*** et remis à l'enseignant(e) dès son retour à l'école. ***Au-delà de 3 jours***, il faut IMPERATIVEMENT un ***certificat médical*** délivré par le médecin traitant.

## 4. Poursuite de l'accueil extra-scolaire et du service des repas chauds :

L'accueil extra-scolaire continuera à accueillir vos enfants à partir de 7h00 le matin et jusqu'à 19h00 le soir. Les activités du mercredi après-midi se poursuivent également. Le formulaire d'inscription sera joint à ce présent courrier. **Les coupons d'inscription devront être remis aux titulaires pour le lundi 6 septembre AU PLUS TARD !**
Les activités organisées par l'ASBL commenceront dès le mercredi 1er septembre. Les activités organisées par La Ligue débuteront dès le mercredi 8 septembre.

Dès le 1er septembre, les enfants pourront prendre leur repas chaud dans le réfectoire.

*NOUVEAUTE : A partir de cette année, vous pourrez directement consulter le solde des repas de vos enfants sur **Ecole en ligne**. Des logins personnalisés vous seront prochainement communiqués. Pour rappel, vous devez effectuer un virement pour chaque enfant scolarisé à l'EFARA.*

## 5. Réunion de rentrée :

Il est vrai que l'année dernière, les réunions de rentrée des titulaires n'avaient pas pu se faire étant donné le contexte sanitaire extrêmement tendu. Nous avons pu constater que l'absence de rencontres et d'échanges avait été source de certaines incompréhensions. Le souhait de l'ensemble de l'équipe pédagogique de l'EFARA est que les choses soient les plus claires possibles pour tous afin que nous redémarrions avec plus de sérénité.
Voilà pourquoi, ***et à titre exceptionnel***, j'autorise les titulaires à organiser leur réunion (en distanciel ou en présentiel).
Si la réunion se fait en présentiel alors il y aura des règles strictes à respecter :

- Un seul membre de la famille pourra être présent (les élèves devront attendre à l'extérieur) ;
- Port OBLIGATOIRE du masque **tout au long de la réunion** ;
- Distanciation sociale d'au moins 1,5 mètre ;
- Désinfection scrupuleuse des mains avant d'entrée dans le bâtiment.

## 7. Les divers canaux de communication :

La communication avec les institutrices/teurs peut se faire de 2 manières :

- Par le biais du journal de classe ;
- Par le biais de l'adresse mail professionnelle du/de la titulaire de votre enfant ;

Je rappelle qu'il est important que l3es rencontres avec l'enseignant.e de votre enfant soient planifiées **à l'avance**. Il en est de même pour les demandes de départs anticipés.

Etant donné la poursuite des mesures sanitaires mises en place dans notre établissement, les parents ne sont pas autorisés à entrer dans l'école. Dès lors, si vous souhaitez me rencontrer, je vous invite à me contacter par mail (ecolefondamentale@ar-arlon.be) ou par téléphone (063.245.021). **Seuls les rendez-vous pris préalablement permettront une rencontre**.

## 8. Réinscription automatique :

Si votre enfant est déjà scolarisé dans notre école, il est alors automatiquement réinscrit pour les années suivantes.
Seule une procédure d'inscription est nécessaire pour des élèves qui viendraient d'un autre établissement.

## 9. Collations saines et SANS déchets :

Nous poursuivons la distribution gratuite du potage tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis à 10h00 et d'un fruit ou légume frais tous les mercredis.

*NOUVEAUTE : A partir de cette année, et dans la volonté de poursuivre cette dynamique des collations saines, les goûters de l'après-midi, qui restent de votre prérogative, devront être **SANS DECHETS**.*

*Nous vous rappelons que les collations suivantes ne sont pas autorisées :*
*- Chips et toutes sortes de biscuits salés ;*
*- Bonbons ;*
*- Chewing gum ;*
*- Sucettes ;*
*- Soda ;*

## 10. La sortie des classes :

**En MATERNELLE → 11h30 les mercredis et 15h30 les autres jours ;**
Les élèves doivent être repris par le responsable légal ou la personne mandatée par les parents.

En **PRIMAIRE**, **→ 11h40 les mercredis et 15h45 les autres jours ;**
Les élèves ont plusieurs possibilités :

- Ils sont repris par le responsable légal ou la personne mandatée par les parents ;
- Ils se rendent directement à l'accueil extra-scolaire « Un accueil pour tous » ;
- Ils sortent seuls SUR PRESENTATION de la carte de sortie.
  ATTENTION, sans présentation de cette carte, l'élève ne pourra pas sortir de l'établissement.
  Dans ce cas :
  - Soit nous vous appelons et, si nous arrivons à vous joindre, nous vous demanderons l'autorisation de laisser sortir votre enfant ;
  - Soit nous l'envoyons à l'accueil extra-scolaire ;

Je tiens à attirer votre attention sur le point suivant car il a fait l'objet de nombreux constats l'année scolaire dernière. Lorsqu'un élève présente sa carte de sortie et qu'il sort de l'école,

cela sous-entend qu'il rentre **immédiatement** à son domicile (à pied, en vélo, en bus, en train ou en voiture).
Malheureusement, nous avons trop souvent pu voir des élèves qui attendent longuement aux abords de l'école, voir qui se permettent de re-rentrer dans l'école et d'errer près du hall sportif.
Je tiens à rappeler l'organisation de l'école. Un élève qui ne part pas ou qui n'est pas repris à 15h45 doit se rendre à l'accueil extra-scolaire. Il en va de la sécurité de vos enfants !
A partir de cette année, tous les élèves pris à errer aux abords ou dans l'école après 16h00 seront automatiquement conduit à l'accueil extra-scolaire.

Je vous souhaite, à toutes et tous, une excellente rentrée.

K. BAYETTE
*Directrice f.f. EFAR Arlon*